



TELLIN

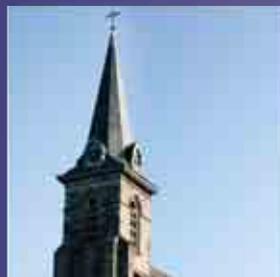
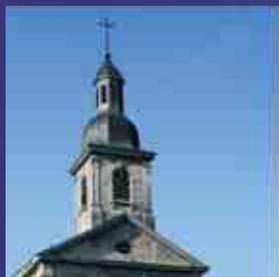
Bulletin Communal - bimestriel juin 2013 - n° 144



La roue du moulin de Resteigne

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





LOCATION CONTAINERS DE 8 à 40 m³
ACHÈNE RECYCLAGE SPRL
 VENTE D'EMPIERREMENT mixte ou béton
 Centre de tri de recyclage
 déchets inertes de classe II et amiante
 Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 17h
 A DONNER: terre de criblage Ø 20
 Tél. 083/21.50.98 - Gsm 0475/74.92.48



Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/
 Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT
 Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71
 e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
 CHALEUR**

 **NOUVEAU**
 AUTOMOWER 308

Outils et Matériel
Gruslin sprl

**Matériels - Outillages de Jardin
 et Forestier - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
 Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
 juliengruslin@skynet.be

TOITURE - ZINGUERIE - CHARPENTE



rue d'Inzéplia 22 - 5560 Mesnil-St-Blaise
 Tél. 082/74 44 77 - Fax 082/74 49 75
 E-mail : toiture.rosiere-piette@skynet.be

ELECTRICITE GENERALE

— ETS. JACQUEMIN G. —

Installation-Transformation-Eclairage-Domotique
 Parlophonie-Vidéophonie-Détection incendie
 Matériel électrique

Route de Hour, 5 5560 Houyet
 GSM 0475/651 051

jacquemin.gil@hotmail.com
 Fax 082/666 335



Ce bulletin est réalisé
 par la sprl Regifo Edition
 rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 576
 www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour
 leur collaboration à la parution de ce bimestriel.
 Nous nous excusons auprès de ceux qui
 n'auraient pas été contactés.
 Si vous souhaitez
 paraître dans le
 prochain numéro,
 contactez-nous !

Votre conseiller en communication,
 Mr Roland Crosset
 se fera un plaisir
 de vous rencontrer.
 Tél. 087 26 78 86 (le soir)

**COIFFURE
 A DOMICILE**

**Delphine
 MICHEL**



TELLIN-WELLIN-LIBRAMONT

0496/85.41.26



Editorial

ECHOS DE NOS CLOCHERS N° 144
- SOMMAIRE

1. Administration

Editorial
Echos de la majorité
Echos de la minorité
Population – Etat-Civil
Carrefour des générations

2. C.P.A.S

Présentation du Centre Public de
l'Action Sociale

3. Environnement

Travaux dans les forêts privées
Un nouveau projet LIFE dans votre
commune
Fonds de Réduction du Coût global
de l'Energie

4. Police

Conseils avant votre départ en va-
cances
Echardonnage

5. Jeunesse / Extra-scolaire

Activités d'été
Informations diverses
Avis de recrutement
Activités jeux et bricolage pour petits
et grands

6. Tourisme

Domaine de Chevetogne

7. Agenda

Eglises ouvertes
RUS TELLIN – Brocante
RUS TELLIN – Stage de foot
Calendrier des manifestations de juin
à septembre
Fliess'Tival Rock
Tournoi de Beach Volley
Stage de Volley-Ball

8. Divers

Promo-Tellin.
Remerciement Transforestière
Remerciement Télévie
Manifestations des 20 et 21 juillet
2013.
Europabures

Les oranges pressées

Durant la mandature 2006-2012, les finances de notre commune sont restées globalement saines grâce, d'une part, à une maîtrise de l'évolution des dépenses de personnel, de fonctionnement et de dette, mais aussi grâce à un refinancement structurel des communes par la Région Wallonne en 2008 via le « fonds des communes ».

Durant la présente mandature, nous nous attendions à une hausse des dépenses et les faits, malheureusement, nous confirment ces craintes. Quelques exemples : chaque année, notre commune devra verser un complément d'environ 45.000€ pour financer les pensions des agents communaux; pour la période 2007-2011, une cotisation de rattrapage de l'ordre de 110.000€ nous sera demandée prochainement pour le financement des services régionaux d'incendie ; on nous annonce pour 2014 une hausse annuelle de notre intervention pour ces mêmes services d'incendie de l'ordre de 80.000€. Bref, l'environnement est incertain et le risque de dérapage des finances communales est grand.

En effet, comme au début du 21ème siècle, l'état fédéral se décharge à nouveau de ses obligations sur le dos des communes; le sous-financement des régions par le fédéral se répercute déjà sur les communes, sans compter les effets de la crise financière. On nous presse comme des oranges en nous demandant plus avec moins de moyens.

PCDR

Je voudrais maintenant être plus positif en vous annonçant une bonne nouvelle : le ministre Carlo Di Antonio a accepté l'accompagnement de notre Plan Communal de Développement Rural (PCDR). Un tel accompagnement permettra à notre commune de se doter d'une réelle stratégie de développement, cohérente et réfléchi. Ce véritable « Contrat d'avenir local » est un outil d'aide à la décision qui mobilisera les atouts de notre commune et permettra une plus grande intégration des politiques locales.

Energie

Conformément à notre note de politique générale, le conseil a décidé la mise en place de deux nouvelles primes : les audits énergétique et thermographique. D'autre part, lors des prochaines ventes de bois de chauffage, il sera maintenant possible d'acheter plus de 35 m3 grâce à une séance en deux tours.

Incivilités

Des actes de vandalisme ont été commis dernièrement sur des infrastructures communales, comme la plaine de sports à Resteigne. Je peux vous garantir que tout est mis en œuvre pour débusquer et punir les coupables.

Bénévolat

Diverses manifestations (sportives, culturelles, ...) organisées sur notre commune ont connu dernièrement un vif succès. Je voudrais remercier ici tous les bénévoles qui œuvrent pour le dynamisme de notre commune.

L'été

La belle saison qui s'annonce est propice à diverses activités extérieures. Pour que tout se passe bien, dans le respect des autres, je vous invite à suivre certaines règles régies par notre règlement de police, comme celles concernant le tapage, l'échardonnage, la taille des haies, ...

Je vous souhaite d'excellentes vacances d'été.



Jean-Pierre Magnette
Bourgmestre

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 145.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 05 août au vendredi 09 août 2013.

Les articles pour ce numéro devront nous parvenir **uniquement au format (doc)** sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le mardi 09 juillet 2013 à minuit.

D'avance, merci à tous.

REMACLE Mariane

Echo de la majorité

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions intervenues lors des derniers conseils communaux.

Les groupes politiques ne disposant, au sein du bulletin communal, que d'un espace d'expression égal et limité, vous comprendrez que nous ne pouvons développer ici toutes les décisions évoquées ci-dessous.

Les PV des conseils communaux restent néanmoins consultables dans leur intégralité sur le site internet de l'administration communale (www.tellin.be).

Durant la séance du 28 février 2013, les points suivants ont notamment été actés :

- Approbation
 - du programme de politique générale ;
 - du règlement d'ordre intérieur du conseil communal ;
 - du financement de la zone de police (exercice 2013) au montant de 193206 € ;
 - du cahier spécial des charges relatif aux travaux de remplacement de la distribution d'eau rue de Belvaux et rue de Han à Bure ;
 - du projet de finalisation des travaux d'égouttage du chemin du bois à Resteigne, suite à la faillite de l'entreprise chargée initialement de la réalisation desdits travaux ;
- Accord de principe sur l'élaboration d'un plan communal d'aménagement du site de la carrière de Resteigne ;
- Annulation de décision d'achat de la fonderie de cloches;
- Cessation des activités du musée de la Cloche et du Carillon au terme de la saison 2013

Lors de la séance du 28 mars 2013, les points suivants ont notamment été adoptés :

- Approbation
 - des comptes 2012 de la fabrique d'église de Resteigne ;
 - du règlement d'occupation de la salle du Pachy, à Tellin
 - du rapport d'activités et du rapport financier 2012 et des prévisions budgétaires 2013 du plan de cohésion sociale.

- Du marché de fournitures relatif à l'équipement du nouvel atelier communal
- Renouvellement des membres effectifs, suppléants et du président de la Commission Consultative de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité (CCATM) ;
- Accord sur la création d'un comité de développement touristique et culturel.

Durant la séance du 25 avril 2013, les points suivants ont notamment été actés :

- Approbation
 - des comptes 2012 de la fabrique d'église de Bure
 - du maintien et de la création de diverses primes communales relatives à
 - achat – construction de bâtiments
 - audit énergétique
 - thermographie infrarouge
 - chauffe-eau solaire
 - isolation de bâtiments
 - du décompte final relatif aux travaux d'égouttage des rue d'Hervin et de Bouges à Resteigne
 - des conventions intervenues avec la SRWT, relatives à l'aménagement d'un arrêt de bus rue de Saint-Hubert à Tellin ainsi que rue de Han à Bure où un rond-point est également prévu ;
 - des cahiers de charges relatifs aux travaux d'extension et de rénovation de l'école de Tellin, de l'acquisition d'une pelle mécanique et d'une remorque, de l'acquisition de mobilier pour l'extension de l'école de Bure et de l'élaboration d'un PCA révisé au plan de secteur pour le site de la carrière de Resteigne.

A bientôt pour d'autres échos de notre commune.

Pour la majorité,
DEGEYE Yves.



Echo de la minorité

Tous les points à l'ordre du jour des conseils communaux (28 février, 28 mars et 25 avril dont PV disponibles sur le site communal) sont importants. Notre espace de parole étant limité, nous avons ciblé les points suivants :

Le transfert de la salle du Conseil Communal et des mariages de Tellin vers l'ancienne école de Resteigne (maison Boreux) se chiffrera à 16 495 euros. Nous déplorons un tel coût pour une utilisation temporaire.

La fermeture du musée reste un point litigieux entre la minorité et la majorité. Nous trouvons que celle-ci choisit la solution de facilité sans se donner du temps et sans approfondir les différentes pistes proposées, permettant de maintenir un patrimoine exceptionnel et un centre de compétences culturelles mais aussi touristiques. Le tout aurait des retombées sur l'économie locale et pourrait aussi servir une finalité sociale et éducative.

Un comité culturel et touristique est en train de se mettre en place consécutivement à la volonté de remaniement de l'ancien comité culturel. Dans une commune de la taille de Tellin, il ne faut pas dissocier le culturel et le tourisme (dommage que récemment, cela ce soit fait au niveau des attributions des échevins actuels). Espérons que sa volonté sera d'être le reflet de toute la commune, c'est-à-dire des 4 villages et que sa richesse sera de proposer des projets diversifiés et de remettre un avis neutre aux instances politiques. L'école de Tellin va subir une cure de jouvence. Ce dossier d'extension contiguë et de rénovation partielle du bâtiment actuel est un dossier datant des législatures précédentes. Nous nous réjouissons de ces futurs travaux.

L'acquisition d'une pelle mécanique (85 000 euros) et d'une remorque (40 000 euros) nous a laissés perplexes. Bien que nous soyons conscients de la nécessité d'une intervention

Echo de la minorité

immédiate et efficace du service travaux en cas de fuite d'eau ou autres... la minorité se pose des questions quant à la mobilité, la rentabilité et donc l'amortissement de cet engin. Elle s'est donc abstenue lors du vote.

Le plan de secteur a été revu par le gouvernement wallon au niveau de la carrière de Resteigne et a prévu 4 zones : naturelle, de loisirs, de services publics et d'équipements communautaires et enfin forestière.

L'élaboration d'un PCA (plan communal d'aménagement) est

la première étape administrative obligatoire à réaliser par un auteur de projets. Les étapes suivantes nous sont méconnues.

La vente du bois de chauffage se fera en deux tours. Le deuxième tour supprimera la limite des 35 m3 et permettra ainsi des ventes supplémentaires et donc plus de rentrées d'argent dans l'escarcelle communale. Cette idée nous tenait à cœur depuis longtemps, conscients de pouvoir contenter ainsi plus de ménages de l'entité tellinoise.

Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Bovy-Lecomte



Jean-François Dufoing.



Population - Etat-civil

Au 31.12.2012, la population de Tellin comptait 2.466 habitants (soit une diminution de 11 personnes par rapport à l'année précédente).

La répartition est la suivante : BURE : 663 - GRUPONT : 188 - RESTEIGNE : 599 - TELLIN : 1.016

NAISSANCES

LURKIN Ilyana	16/01/2012
NOEL Lucas	07/02/2012
LOUIS Ethan	22/02/2012
JADOT Ambre	23/02/2012
BATTER Brice et BATTER Cyprien	06/03/2012
LAMKIN Guillaume	20/03/2012
NAVIAUX Olivia	21/03/2012
HERMANT Sara	23/03/2012
LEDOUX Jules	28/03/2012
GODET Jeanne	04/05/2012
TEISE Dorian	09/05/2012
LAMBLLOTTE Tom	14/05/2012
JACQUET Axel	24/05/2012
REMACLE Juliette	05/06/2012
LAMBOTTE Erina	05/06/2012
ELIAS Geoffrey	15/06/2012
NICOLAY Manoë	26/06/2012
LIBIOULLE Coline	06/07/2012
DEOM Lily-Rose	02/08/2012
CHARLIER Lily	27/08/2012
JAMOTTE Léon et JAMOTTE Louis	03/09/2012
AMERI Eléonore	04/09/2012
ROBERT Lilou	13/09/2012
DELVAL Baptiste	14/09/2012
THITEUX Lucie	24/09/2012

ILUNGA NSENDU Martine	29/09/2012
BODART Martin	02/10/2012
DESSET William	09/10/2012
WIGNY Lola	30/10/2012
GILSON Louis	11/11/2012
MALCORPS Tiago	23/11/2012
BIHAY Louise	24/11/2012
DEHAY Louane	01/12/2012
GEORGES Justin	06/12/2012
THYRION Zulma	08/12/2012
HANCE Laurelyne	10/12/2012
CORTVRIENDT Loralyne	14/12/2012

MARIAGES

MONHONVAL Louis et LEFEBVRE Christine :	03.02.2012
REMACLE François et MOISSE Laurie :	11.02.2012
GILLET Olivier et KESSEN Pascale :	14.04.2012
LEDOUX Nicolas et DESSY Stéphanie :	23.06.2012
LALOT Mathieu et LEONARD Charlotte :	21.07.2012
DEMEUTER Marc et HOTTON Béatrice:	17.09.2012
DUFOING Jean-François et JANSSENS Agnès :	24.11.2012

MICHAUX Léopold et KLECHA Marzanna : 15.12.2012.

DECES

BERTRAND Jacqueline	06/01/2012
MAHIEU Michelle	01/02/2012
CHARDOME Jeanine	01/02/2012
DEFECHE Clément	09/02/2012
DUFOING Pierre	16/02/2012
MARTIN Roger	17/02/2012
GEORGES Marie-Louise	25/02/2012
LAURENT Célestin	27/02/2012
DRIEGHE Edmond	03/03/2012
LOUIS Ludovic	01/04/2012
PIRSON Aimé	10/04/2012
HONNAY Jean	10/05/2012
GILLARD Renée	26/05/2012
EVARD Alfred	05/06/2012
HOLVOET William	11/08/2012
VINCKBOOMS Annette	03/09/2012
LAFFINEUR Angèle	24/09/2012
BODSON Célestin	13/10/2012
COLEBRANTS Alexis	16/10/2012
HERIN Anne-Marie	25/10/2012
JAVAUX Marie	06/11/2012
PIGEON Jonatan	07/11/2012
LIBERT Jacquy	11/11/2012
GOSSET Gisèle	25/12/2012

Administration

Carrefours des Générations 28 avril 2013.

Succès incontesté pour la 4ème édition qui a rassemblé environ 250 personnes ce dimanche à Tellin.

Toutes les générations (4 pour certaines familles) étaient présentes et ont échangé, partagé leurs savoirs et savoir-faire.

Matinée sportive, repas de midi au Pâchy et après-midi festif à la salle polyvalente où une vingtaine d'ambassadeurs accueillait une population multi générationnelle.

Coups de cœur pour tous les ateliers : scrapbooking, filage de la laine, tricot, broderie, bracelets brésiliens, atelier cuisine, atelier rock, jeux d'antan, jeux de société, exposition sur l'abeille, espace numérique et Wallangues, SEL(Service d'Echanges Local), ENEO(ancien UCP) et Perkichute de l'Observatoire de la Santé.

Des yeux pétillants et des sourires sur tous les visages.

Des petits enfants entraînant parents et « papy-mamy » partout sous le regard d'arrières grands parents papotant autour d'un café et d'une galette de Freddy.

Et des papas improvisant en fin de journée...un atelier foot sur le parking...

Telle une ruche avec ses abeilles, la salle polyvalente et l'Ecole de Tellin ont été pendant plusieurs heures un lieu de

rencontres, d'échanges, de partage, d'émotions et de nouveaux projets !

MERCI au Comité Organisateur (CPAS, CCCA et Plan de Cohésion Sociale) !

MERCI aux bénévoles du CCCA pour leur présence et leur participation active !

MERCI aux adolescents s'impliquant au PACHY depuis une bonne année !

MERCI à toutes les générations présentes sans qui ce projet ne pourrait être mis en œuvre !

Un merci tout particulier à Nathalie VINCENT coordinatrice et trait d'union entre chacun d'entre nous.

F. Wathelet, présidente du Conseil Consultatif Communal des Aînés

Rendez-vous l'année prochaine !

VINCENT Nathalie,

CPAS

Présentation du Centre Public de l'Action Sociale

Le Conseil de l'Action Sociale est installé depuis le 03 janvier 2013. Ce Conseil régit tout ce qui est de la compétence du centre public de l'action sociale. Le Conseil se réunit une fois par mois, tous les 3èmes lundis.

Je vous présente donc les nouveaux conseillers de l'action sociale : Freddy Didriche, Jérôme Delaive, Annick Robaye, Carole Lecomte, Nathalie Libiouille, Jean Pigeon, Sébastien Philippart, Christelle Jacquemin et Natacha Rossignol (Présidente du CPAS)

Je profite de cette nouvelle législature pour vous présenter l'ensemble des services du C.P.A.S. :



Photo JDC

1. Service administratif :

- Monsieur Jean-Luc Paulet, secrétaire du C.P.A.S. est le fonctionnaire dirigeant du C.P.A.S., au même titre que le secrétaire communal.
 - Madame Murielle Godet est assistante administrative.
 - Monsieur Philippe Laurent est notre receveur régional.
- Le service administratif est joignable au 084/36.66.85 du lundi au vendredi.

2. Service social

Les deux assistantes sociales du C.P.A.S. peuvent vous aider ou vous orienter dans divers domaines : administratifs, financiers, sociaux ou de guidances budgétaires.

- Madame Catherine Dufoing est disponible le lundi et jeudi de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous.
- Madame Françoise Questiaux est disponible le mardi et vendredi de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous.

N'hésitez pas à les contacter au 084/36.66.85 ou 084/37.42.85. Elles sauront vous apporter, dans les limites de leurs compétences, l'aide dont vous avez besoin.

3. Service Médiations de Dettes

Ce service, assuré par Madame Isabelle Dory, accompagne les personnes dans le cadre de la médiation de dettes. Il est agréé par la Région Wallonne.

Le service médiation est également disponible pour vous donner des informations d'ordre général sur les formes de crédits, saisies ou cessions, le rôle des huissiers,...

La permanence est assurée le mercredi de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous au 084/36.66.85.

4. Service Pension et Service Allocations aux personnes handicapées

A la demande de tous salariés du secteur privé ou indépendants, Madame Catherine Dufoing peut aider à introduire les demandes de pensions à l'Office Nationale des Pensions.

A la demande de toute personne ayant un handicap avéré, Madame Dufoing peut apporter l'aide nécessaire pour l'introduction de dossiers d'allocations et le suivi de ceux-ci.

La permanence est assurée le jeudi de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous.

5. Service de guidance énergétique

Ce service est ouvert à tous. Madame Françoise Questiaux est en mesure de vous conseiller, de fournir des astuces pour une économie dans l'utilisation des différentes sources d'énergie et assurer un suivi individualisé avec expertise à domicile pour les personnes demandeuses.

La permanence est le mercredi de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

6. Service Mobilité

Ce service est proposé aux habitants de l'entité de Tellin rencontrant des difficultés de déplacements. Il permet également d'assurer des transports collectifs des services CPAS et Commune (accueil extrascolaire, Plan Communal de Développement de la Nature, Conseil Consultatif des Aînés, Plan Cohésion Sociale,...).

Madame Wendy Tricnaux peut vous accompagner pour vos courses alimentaires, consultations médicales ou démarches administratives.

Vous pouvez la joindre au 0495/80 71 83.

Pour plus de détails, vous pouvez téléphoner à Madame Dory, coordinatrice au 084/36.66.85.

7. Service Jeunesse

Madame Françoise Vanlaere coordonne toutes les activités proposées dans le cadre de l'accueil extrascolaire (plaine de jeux et vacances, accueil de l'après 4 heures et mercredis après midi, Ecole des devoirs).

Les éducatrices encadrant les enfants au quotidien sont Mesdames Annette Dabe, Stéphanie Despas, Anne-Catherine Lejaxhe et Aurélie Arnould.

8. Service Initiative Local d'Accueil (ILA)

Madame Maud Schmitz, assistante sociale apporte une aide adaptée aux demandeurs d'asile hébergés dans les 3 ILA. Elle développe des projets permettant l'intégration et l'apprentissage de la langue française.

9. Partenariats ou Conventions

- GAS (groupe action surendettement) dans le cadre de la médiation de dettes.
- Bilboquet, service de gardiennes ONE
- ADMR (aide à domicile en milieu rural), service d'aides familiales
- Politique des aînés : collaboration lors des activités au Pâchy ainsi que dans les activités intergénérationnelles
- DEFITS, association chapitre XII, service d'insertion socio-professionnelle.
- Plan de cohésion sociale (ateliers rock, activités sus au clocher,...)

Durant cette législature, nous souhaiterions le maintien de l'ensemble des services et partenariats mis en place actuellement. Nous veillerons également à offrir des services de qualité, notamment au niveau de l'accueil extrascolaire.

Compte tenu de l'évolution démographique, le CPAS développera des services et partenariats en faveur des aînés en fonction de ses moyens limités (personnel et moyens financiers).

Les projets visant une meilleure santé globale seront également encouragés.

S'il y a lieu de traiter une éventuelle problématique sociale rencontrée sur la commune de Tellin, nous ferons en sorte d'y répondre au mieux.

Natacha Rossignol
Présidente du CPAS



TRAVAUX DES FORETS PRIVEES

OBLIGATION de l'exploitant : INFORMATION AUX PROPRIETAIRES

APPLICATION DE L'ARTICLE 37 du Décret relatif au Code forestier (M.B. 12.09.2008 - entré en vigueur le 13 septembre 2009)

« Art. 37. L'exploitant notifie à la commune concernée au plus tard deux jours ouvrables avant le début des opérations de débardage et de transport, les voies communales qui seront utilisées pour ces opérations jusqu'à ce que soit atteinte une

route qui permette aisément le croisement de deux véhicules automobiles sur toute sa longueur. »

Des formulaires sont mis à disposition dans les communes et les cantonnements pour permettre la notification d'utilisation de la voirie communale par l'exploitant forestier. Ils peuvent être obtenus sur simple demande, par e-mail : chantal.bassiaux@tellin.be

Un nouveau projet LIFE dans votre commune

« Prairies Bocagères » est son nom, ses heureux parents sont Natagora et Virelles-Nature. Ce projet LIFE, qui bénéficie d'un soutien de la commission européenne, a vu le jour en octobre 2012, pour un parcours de 7 années. Un laps de temps assez long, mais au vu des objectifs ambitieux, ça ne sera pas de trop ! 10 sites Natura 2000 sont concernés en Fagne et en Famenne, entre autres sur votre commune !

Des fleurs dans les prairies, des vergers pour les chauves-souris ...

L'action la plus importante du projet sera de restaurer 150 hectares de prairies de haute valeur biologique ! Cet objectif peut être atteint de différentes manières : mise à blanc de résineux suivie de semis de graines des prairies fleuries, semis de graines ou épandage de foin provenant d'une prairie de haute valeur biologique à proximité ...

A côté de cela, ce projet recréera des habitats favorables à 6 espèces en danger à l'échelle de la Wallonie : trois chauves-souris (le petit et le grand rhinolophe ainsi que le vespertilion à oreilles échanquées), un amphibien (le triton crêté), une libellule (l'agrion de mercure) et un oiseau (la pie-grièche écorcheur). Haies, vergers, buissons épineux seront plantés pour le plus grand bonheur des insectivores, mares et fossés nouvellement creusés plairont aux tritons et libellules.

Le projet LIFE Prairies bocagères proposera également de nombreuses activités de sensibilisation au grand public, comme la réalisation d'un film, des balades guidées, des séances d'information à destination du grand public et du

monde agricole, l'installation de panneaux didactiques...

Le travail se fera en collaboration avec les acteurs locaux : les communes, les cantonnements DNF, les associations, les citoyens... sans oublier les agriculteurs ! Ce projet sera un nouveau bel exemple de contribution du monde agricole au développement de la nature.



Centraux dans le projet, les agriculteurs permettront une gestion à long terme des terrains.

Plus d'information :
www.lifeprairiesbocageres.eu
thibaut.goret@natagora.be
Tel : 081 390 748

Le FRCE (Fonds de Réduction du Coût global de l'Énergie)

Un prêt à 0 % pour des travaux économiseurs d'énergie

Dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques (nécessité de réduire les émissions de CO₂) et sur base du constat de la diminution actuelle et à venir du pouvoir d'achat d'une large frange de la population, liée notamment à l'augmentation des prix des énergies fossiles (diminution des ressources et enjeux géopolitiques), il est urgent d'agir et de donner la possibilité à chacun, à son niveau, de diminuer ses consommations.

Deux possibilités sont proposées aux particuliers aujourd'hui : agir sur leurs comportements (sans investissement financier,

économies potentielles de 10 à 30%). Cela nécessite d'adopter de nouvelles pratiques à conserver dans le temps. A ce sujet il peut être utile de consulter sur le site de la Région Wallonne la brochure : « 101 idées futées pour faire des économies d'énergie chez soi » (site : energie.wallonie.be)

investir des sommes non négligeables dans des travaux tels que : isolation toiture, des murs, des sols, changement de châssis, de chaudière, panneaux solaires thermiques,... (économies potentielles de quelques 10 % à plus de 50%). Cependant, cette dernière solution est liée étroitement à la capacité financière des ménages. Bien entendu, les primes et autres avan-

tages sont des incitants positifs. Il n'en reste pas moins qu'il est toujours nécessaire d'avancer l'argent ou de rembourser des prêts à taux peu encourageants s'ils ont été contractés auprès d'institutions bancaires.

Le FRCE a donc vu le jour pour permettre effectivement à tout citoyen d'accéder à **un prêt à concurrence de minimum 1.250 € à un maximum 10.000€ et à un taux d'intérêt de 0%**.

Ce prêt de 10.000 € maximum, **remboursable en 5 ans maximum**, s'adresse à tout citoyen, sans limite de revenus, dont l'habitation est située sur le territoire d'une commune de la Province qui a adhéré à ce projet (à savoir toutes les communes de la Province à l'exception de la commune de Martelange).

Pour quels types de travaux ?

- Isolation de toitures, de murs, de sols, de plafonds de caves, de planchers de greniers
- Installation de châssis et vitrages basse émissivité
- Installation de systèmes de chauffage (chaudières haut rendement, condensation, pellets,...)
- Amélioration de systèmes de chauffages (vannes thermostatiques, régulation,...)

- Installation de panneaux solaires thermiques pour l'eau sanitaire
- Poêle à biomasse
- Pompe à chaleur
- Etc.

Un dispositif particulier de gestion des dossiers de prêt est réservé aux personnes à faibles revenus. Dans ce cas, une étude technique et financière gratuite est organisée par l'organisme prêteur.

Dans ce cadre, une équipe de professionnels prend en charge ce suivi financier et technique des demandes et collabore étroitement avec votre CPAS.

Pour tout renseignement complémentaire:



FRCE Luxembourg
Square Albert 1er, 1 à 6700 Arlon
Tél : 063/212.662 Fax : 063/212.799
E-Mail : frce@province.luxembourg.be



A la recherche de colonies de chauves-souris !

Dans le cadre du LIFE prairies bocagères, une campagne de prospection est lancée pour essayer de trouver où gîtent les colonies d'été des chauves-souris. Si vous avez des chauves-souris à l'intérieur de vos bâtiments (maison, grange, abbaye, hôtel, ...) ou si vous connaissez un bâtiment hébergeant des chauves-souris, contactez-nous : pierrette.nyssen@natagora.be ou 081 390 725



DOMAINE PROVINCIAL DE

Chevetogne

Le Jardin des passions.

Partenariat Province de Namur et Administration communale
Avantage exclusif pour les habitants de notre Commune
L'abonnement familial au prix de 80€ au lieu de 100€
En vente uniquement à l'administration communale. Pas de réduction possible à l'entrée du Parc

LA FÊTE... TOUS LES JOURS
Vous connaissez les « matins câlins » ?
Chaque dimanche matin, vous pouvez suivre dans nos jardins un concert de dixieland (1er mai au 31 octobre).
Mais le programme des activités du parc comporte aussi «Le Festival International des cabanes, roulottes et de l'habitat premier»,
«Chevetogne en cirque»,
«Chevetogne en fête nationale»,
«le Week-end Martine»
«Chevetogne un peu cochon» et la féerie «Nuit du feu».

Réduction de 20€ dans votre Administration communale

Conseils avant votre départ en vacances

Voici quelques recommandations élémentaires de sécurisation des habitations à la veille des départs en vacances afin d'éviter vols et autres effractions :

1) Soyez discrets

- N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte et ne mentionnez pas de période d'absence sur votre répondeur téléphonique.
- Donnez l'impression que l'habitation est occupée : laissez une pièce éclairée ou branchez des lampes sur minuterie aléatoire.
- Ne prévenez que des personnes de confiance et demandez-leur d'être attentifs à tout agissement suspect, de vider la boîte aux lettres, d'abaisser et de remonter les volets, etc.
- N'apposez pas vos coordonnées sur les bagages mais plutôt à l'intérieur.

2) Protégez vos biens

- Verrouillez les portes, fenêtres, soupiraux, garage, véhicules etc. et rangez les clés hors de vue (ne les laissez pas sur les serrures) ou remettez-les à une personne de confiance ou

encore emportez-les.

- Evitez de laisser traîner outils de jardin et échelles.
- Rendez difficile l'accès aux objets de valeurs en les plaçant par exemple dans un coffre ou à la banque.
- Dressez l'inventaire des objets de valeurs et la liste de leurs numéros de série s'ils existent et conservez ces documents dans un endroit sécurisé.
- Activez votre système d'alarme si vous en possédez un.

3) Prévenez la police locale

- Complétez nos formulaires « Police veille » disponibles dans chaque poste de la zone ou dans la rubrique « Vacances : la police veille » du site web www.semoisettesse.be. Les services de police effectueront alors, dans la mesure du possible, des patrouilles aux alentours de votre habitation.
- Consultez nos conseillers en prévention vol au 061/46.58.24 afin d'obtenir un avis gratuit sur les mesures possibles et adaptées en matière de prévention situationnelle (système d'alarme, caméras, etc.).

Source: Service public fédéral Intérieur

Échardonnage

Pour rappel, conformément à l'arrêté royal du 19 novembre 1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux et à l'arrêté du Gouverneur de la Province de Luxembourg, tous propriétaires, locataires, occupants, personnes de droit public ou de droit privé qui exercent un droit portant sur des terres de cultures, des terrains vagues ou tout autre terrain en ce compris les terrains industriels sont tenus **de détruire ou de faire détruire, de manière à empêcher la floraison, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture** (Cirse des champs, Cirse lancéolé, Cirse des marais, Chardon crépu) qui se trouvent sur les immeubles

qu'ils possèdent ou cultivent ou dont ils ont l'usage pour le 31 juillet 2013.

A défaut, il sera procédé d'office à la destruction des chardons, aux frais des contrevenants, à l'intervention de l'Agence fédérale de la sécurité de la chaîne alimentaire (A.F.S.C.A.). Les frais des opérations seront, le cas échéant, recouverts à charge du responsable par l'administration communale.

Les infractions à ces dispositions sont constatées et punies conformément aux dispositions de la loi du 2 avril 1971 relative à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux.

Accueil extrascolaire



Activités vacances d'été 2013

Programme du 08 juillet au 23 août

Durant ces vacances d'été, vos enfants seront pris en charge six semaines pour passer des moments de partage, de jeux, d'animation autour du thème: "Les aventuriers".

Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à les laisser choisir leurs semaines de manière à ce qu'ils soient intéressés par le programme qui leur est proposé.

Un enfant non motivé ne trouvera pas du plaisir dans l'activité et risque fortement d'être déçu de l'animation et de sa semaine.

Le nombre de places dans chaque groupe est limité. Cela pour des raisons de sécurité, de normes ONE et de qualité de l'animation.

Les animateurs ont concocté un programme d'activités où découvertes, rebondissements, surprises, imagination, aventures seront présents chaque jour de la semaine.

Voir programme ci-joint.

Informations générales

Horaire, lieux, prix, conditions et inscriptions

Les activités se déroulent à la Capucine, à l'école ou au hall omnisports selon les groupes et activités.

Age: 2ans1/2 à 12 ans. Les enfants sont

répartis en groupe suivant les âges.

Rappel: Les enfants avec des langes, ne sont pas admis.

Horaire : 9 heures à 12 heures — 13 heures à 16 heures

Possibilité d'une garderie à la Capucine de 8h à 8h45 et de 16h15 à 17h30

Uniquement pour les parents qui travaillent et qui en font la demande. (Inscription préalable obligatoire..)

L'inscription se fait **uniquement** par téléphone ou par mail **avant** le paiement 084/38.76.14 ou 084/36.66.62 francoise.vanlaere@tellin.be

L'inscription ne prend cours qu'à la réception du paiement.

Le paiement doit être obligatoirement effectué avant le 28 juin.

■ Accueil extrascolaire

Vu le nombre limité d'enfants dans chaque groupe, les paiements non effectués pour le 28 juin, annuleront l'inscription et la place sera accessible à un autre enfant.

Pas de remboursement en cas d'absence ou de désistement sans certificat médical.

L'inscription des enfants de pré maternelle et première maternelle peut se faire à la journée.

L'inscription des enfants à partir de la deuxième maternelle et jusque 12 ans se fait pour la semaine entière à l'exception de la semaine du 19 au 23 août. Durant cette semaine une inscription à la journée est possible pour tous.

ATTENTION:

Le nombre de places est limité pour chaque groupe d'âge et pour chaque semaine.

Payement:

Prix de base par semaine: 1er enfant: 40€ - 2ème enfant: 35€ - 3ème enfant et suivants: 30€

Prix à la journée: 8€ - 2ème enfant: 7€ - 3ème enfant et suivants: **6€**

Enfant non domicilié à Tellin: 50€ ou 10€ la journée (pas de réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits)

A verser après accord d'inscription obtenu par mail ou par téléphone et pour le 28 juin au plus tard sur le N° de compte du CPAS 091-0010054-92 en mentionnant nom et prénom de l'enfant + réf: 8352/161-48.

Le payement fait office d'inscription définitive.

Munissez-vous de:

Chaque enfant doit se munir de vêtements adéquats pour les activités (baskets pour le sport, vêtements de pluie, chapeau de soleil, crème solaire, ...)

Se munir d'un pique-nique pour midi et de deux collations: une pour le matin et une pour l'après-midi. Un potage sera servi à midi aux enfants qui le souhaitent.

Vu l'importance du programme, il ne nous est pas possible de vous le communiquer dans son intégralité.

Un tableau récapitulatif des activités est communiqué ci-joint.

Vous pouvez consulter le programme complet sur le site internet ou en demander un exemplaire auprès du service de l'accueil extrascolaire au 084/387614 ou francoise.vanlaere@tellin.be

DATES	8 au 12/7	15 au 19 /7	22 au 26/07	29/7 au 2/8	5 au 9/8	19 au 23/8
pré-1ère maternelle	Boubou le petit pygmée	L'arche de Noé	Léon le bourdon	Les 5 sens	A la recherche des trésors perdus	Atelier créatif
2-3 maternelles	Vélo ou Princesses et chevaliers	Les pirates L'île mystérieuse	Peter Pan	Le tour du monde	L'espace	
1 2-3 primaire	Indiana Jones	Pirates des Caraïbes	Les mystérieuses cités d'or	Le tour du monde en 80 jours	Pierre et le Loup	Atelier créatif
4-5-6 primaire			L'île aux trésors	Les supers héros	Les bronzés font du sport	

Informations diverses

Fermeture de la Capucine:

La Capucine est fermée le vendredi 28 juin.

Fermeture du 1er au 8 juillet et du 26 au 30 août.

Afin de terminer l'année en beauté, les enfants de l'atelier artistique du mercredi après-midi, (animé par Emilie Capelle, animatrice à la Maison de la Culture de Marche) vous feront découvrir leurs travaux à travers une exposition qui se tiendra à la cafeteria du Musée de la cloche **du 15 juin au 6 septembre** de 10h00 à 17h00.

Cette exposition est gratuite et ouverte à tous.

POUR EN SAVOIR PLUS ET POUR LES INSCRIPTIONS :

Françoise VANLAERE

084/38.76.14. - francoise.vanlaere@tellin.be

Ou Site internet de la commune

Accueil extrascolaire. - Avis de recrutement

Afin de faire **une réserve de recrutement** pour l'accueil des enfants durant le temps de midi, la commune recherche des personnes intéressées pour travailler deux heures par jour à raison de 4 jours par semaine dans une des écoles de l'entité.

Fonction: accueillir les enfants durant le temps de midi et effectuer la surveillance dans la cour de récréation.

Condition: être dans les conditions d'une ALE.

Envoyer candidature à: Madame Annick Lamotte, Secrétaire communale
45 rue de la Libération - 6927 Tellin

Activité jeux et bricolage pour les petit comme pour les grands

Venez vous amuser à BURE tous les samedis après-midi de 14h à 17h, des jeux, bricolages et d' autres activités seront organisés pour les plus petits comme pour les grands tout en sécurité.

Il est souhaitable que l'enfant vienne avec une tenue adéquate en fonction du temps.

Pour l'année, une petite participation pour l'assurance et la location du local sera de +/- 15 euros par enfant.

(plus d'information a ce sujet vous seront communiquer par téléphone car possibilité de réduction en fonction du nombre d'enfant inscrit,)

Tous les samedis	Prix
Pour le premier enfant	2 euros
Second de la même famille	1 euro

Cette participation interviendra pour la collation et le matériel des enfants.
Renseignements et inscription auprès de l'organisatrice Goblet Virginie par téléphone 084/36.70.52 ou au 0488/143.963 après 16h ou à mon domicile rue de Belvaux n°7 6927 BURE

GOBLET Virginie

Agenda

Eglises Ouvertes.

Dans le but de mettre en valeur le patrimoine de la commune de Tellin, l'opération "Églises ouvertes" a eu lieu cette année les 1er et 2 juin pour les églises de Bure et de Resteigne.

Comme chaque année, l'église de Bure, église classique, avec meubles du 12e au 20e siècle, sera ouverte tous les samedis des mois de juillet et août de 14 h à 17 h.

Tous les amoureux de leur patrimoine et intéressés à participer à la présen-

tation de l'église peuvent s'adresser à Mme A-M Dessaucy : 084 36 65 37.
Mme Muraille a formé des guides pour la visite de l'église de Resteigne, néo-gothique, avec meubles remarquables.

Visites sur demande :

Mme Colette Muraille : 084 36 64 07

Mme Christiane Antoine : 084 38 88 85.

DESSAUCY Anne-Marie

Calendrier des manifestations sur la commune de juin à septembre 2013

Juin						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Ce calendrier est ouvert à tous

Vous pouvez contacter l'Office du tourisme de Tellin pour ajouter votre événement à ce calendrier ou bénéficier de leur aide pour des publicités gratuites.

Pour cela, il vous suffit d'envoyer vos activités à l'adresse maxime.leonard@tellin.be

WEEK-END

Tellin

- 22-23/06 : Manche Champ. National de Beach-Volley (VC Tellinam)
- 28-29-30/06 : Tournoi de Beach-Volley (VC Lesse-et-Lhomme)
- 29/06 : Tournoi de sixte (RUS Tellin)
- 29/06 : Fête de la musique (CPAS - OT)
- 07/07 : Brocante (RUS Tellin)
- 13/07 : Tournoi de sixte (RUS Tellin)
- 20/07 : Rallye touristique + Thé dansant + Soirée en plein air (Promo-Tellin)
- 21/07 : Marché artisanal + Divers concerts (Promo-Tellin)
- 5 au 9/08 : Stage de football (RUS Tellin)

Les évènements pour le reste de l'année

Tellin

- 26/10 : Souper Moules (Comité de parents Tellin)

Bure

- 01 et 02/06 : Journées Eglises ouvertes
- 12 au 14/07 : Fête locale
- 30/08 au 02/09 : Europa Bures (ASBL Carrefour)

Resteigne

Tous les samedis de juillet et août : Visite de l'Eglise

- 5 au 7/07 : Fête locale
- 07/07 : Thé dansant
- 15 au 18/08 : Fête locale



DATE A RETENIR – 22 JUIN 2013

TOURNOI DE BEACH VOLLEY

- Où?** Terrains de beach, hall omnisports de Tellin
- Horaire?** Inscription de l'équipe dès 9h; 1^{er} match à 10 heures jusque 17h30
- Pour qui?** Equipe mixte de 4 joueurs minimum, 25 € par équipe
Toute personne désirant s'amuser entre amis, loisirs
- Inscriptions et contact?** 0476/506302 – vctellinam@yahoo.fr



Stage de volley-ball mixte pour les 5 – 13 ans

En collaboration avec l'ADEPS

Quand : du lundi 19 au 23 août 2013

Où : Hall omnisports de Tellin, Mont du Carillon,

Horaire : de 9h00 à 16h00

Possibilité de garderie de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00 pour les parents qui travaillent

Prix : 25 € pour les affiliés – 40 € pour les non affiliés.
Inscriptions limitées

Inscription et renseignement : VC TELLINAM

Uniquement par téléphone au 0476/50 63 02

ou par mail vctellinam@yahoo.fr

L'inscription ne prend cours qu'à la réception du paiement sur le compte **BE94 1430 8334 3414**, communication **Nom de l'enfant**

Les enfants devront se munir de vêtements adéquats (baskets – short – t-shirt – veste de training); tartines, ainsi que d'une collation pour le matin et l'après midi.
Un potage sera servi à midi aux enfants qui le souhaitent (inclus dans le prix).

NB : Vous pouvez demander une intervention auprès de votre mutuelle

Manifestations des 20 et 21 juillet 2013

La fin de l'année scolaire approche à grands pas et bientôt, nous serons le 21 juillet. Cette année, notre ASBL Promo-Tellin fêtera son 30ème feu d'artifice. Pour l'occasion, nous vous avons préparé deux jours de festivités.

Voici un aperçu de notre programme :

Samedi 20 juillet

8h-17h : Rallye ancêtres « La Balade du Fondateur »
 16h-20h : Thé dansant
 21h30-3h : Soirée open-air avec DJ Cino et DJ Piet (DST) (ou à la Salle Concordia en cas de pluie)

Dimanche 21 juillet

12h-20h : Marché artisanal et animation musicale
 14h-18h : Après-midi récréative gratuite pour les enfants
 16h-17h : Concert du groupe « Jackline »
 17h30-19h15 : Concert « Korange plays Téléphone »
 19h45-21h15 : Concert rock avec « RMS »
 21h45-23h : Concert « Abba Forever »
 23h30-0h : Feu d'artifice tiré par CBF Pyrotechnics
 0h00-3h : Groupe « GAW » jouant les années 80 à ce jour

Appel aux bénévoles

Pour faire de cet événement une réussite, nous avons besoin de vous. Nous recherchons des bénévoles souhaitant nous aider dans

diverses tâches du 19 au 22 juillet au matin. Vous pourrez participer au montage et au démontage, à l'après-midi récréative, au service aux différents bars, aux entrées et aux tickets, ... Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes volontaires, n'hésitez pas à contacter un de nos membres ou à nous envoyer un e-mail via notre site web www.promo-tellin.be.

Dîner théâtre

Le dimanche 28 avril, nous avons organisé notre deuxième dîner théâtre. Une centaine de spectateurs sont venus applaudir notre troupe locale « Les Cloches Félées ». Cette journée fut un véritable succès grâce au talent sans limite de ces artistes, au travail fourni par notre équipe de cuisiniers de choc et par tous les membres de Promo-Tellin et aussi à vous qui étiez au rendez-vous. Peut-être remettrons-nous le couvert en 2014...

Pour conclure, nous tenons déjà à remercier tous nos sponsors ainsi que les commerçants de l'entité pour leur soutien dans l'organisation de ce feu d'artifice. Sans eux, ces deux journées ne pourraient pas se faire. Nous tenons également à nous excuser auprès des habitants de Tellin, et principalement ceux de la Place, pour les désagréments que nous pourrions causer durant cet événement. Nous mettrons tout en œuvre pour que tout se passe pour le mieux pour tout le monde.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux ces 20 et 21 juillet !

Les membres de Promo-Tellin



« Une pensée pour le Télévie » Entité de Tellin - 2013

Cette année, nous avons pu verser 13440 € au Télévie.

Ce succès du Télévie à Tellin n'aurait jamais pu être possible sans l'aide et le dévouement de nombreuses personnes et sans votre participation.

Merci à vous tous qui de près ou de loin avez participé à ce succès.

Nous vous donnons rendez-vous pour le
Télévie 2014 !

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de
Tellin

20ième TRANSFORESTIERE VTT - MERCI !!!

Merci à toutes et tous (bikers, amis, amies, bénévoles, épouses et compagnes, sponsors,...) d'être venus fêter avec nous notre 20ième anniversaire et d'avoir participé à nouveau au succès de notre « Transforestière ».

Le soleil étant de la partie (enfin !), vous n'étiez pas moins de 653 bikers à profiter d'un bon bol d'air dans nos forêts ardennaises.

Voici la répartition des inscriptions par parcours :

15 Kms ===== 59

28 Kms ===== 140
 39 Kms ===== 197
 55 Kms ===== 65
 69 Kms ===== 63
 86 Kms ===== 129

Nous attendons évidemment vos réactions, tant positives que négatives, afin de pouvoir continuer à nous améliorer et d'encore mieux vous recevoir l'année prochaine.

A l'année prochaine, même jour, même heure ! www.vtt-tellin.be

Tellin 29 juin 2013
 Entree gratuite
fiess' tival
ROCK
PACHY
 Au Musée de la Cloche

12h : Ateliers rock de Tellin
 13h : Lunatic Asylum (Ghita) Pop-Rock
 14h30 : Les Humbles Tartines (Liège) Folk Pop
 15h30 : Hot Men Stuckle (Gomez) Rock
 16h30 : Jackline (Ghita) Rock

La RUS Tellinoise
organise sa 15ème
BROCANTE
 le dimanche 7 juillet 2012
 à partir de 7 heures

Attention :
changement de lieu :
 Dans les rues aux alentours
 du cimetière (rue du Centenaire
 et rue Léon Charlier)

Contact :
 Anne Charlier
 0497 57 50 58
rustellinoise@gmail.com

Petite restauration sur
 place.

La Rus Tellin vous propose son

STAGE DE FOOT
 DU 5 AU 9 JUILLET 2013

Stagiaires de 5 à 16 ans

Le stage s'élève à 90 euros
 Montant à verser sur le compte :
 BE 85 1460 5018 8306 644330000

Coordinateur : Thierry Moors
 Barbecue à la fin du stage

Mercredi 7 juillet
 Visite du stade du Standard

REPAS CHAUD TOUTS LES JOURS ET
 POSSIBILITE DE GARDERIE A PARTIR DE 8h00 ET DE 16h00 A 17h00

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 30 JUILLET 2013
 PAR TEL 0497 57 50 58 (Anne Charlier) ou 0499 38 57 42 (Christian Jacob)
 PAR MAIL charlier@rustellinoise.be ou rustellinoise@gmail.com

VOUS POUVEZ DEMANDER UNE INTERVENTION RAPIDE DE VOTRE MUTUELLE



Du plus petit au plus grand



BURE (Jura –Suisse)*****



Maire : Patrick ZUMBÜHL depuis le 1^{er} janvier 2013
Altitude : 580m Population : 678 habitants
Superficie : 1370 ha
Près de quarante ans de contacts et de rencontres avec cette localité du Jura Suisse. **Site web:** <http://www.bure.ch/fr/Actualites/Agenda-de-la-commune/Europa-Bures-2013.html>



Bür, nom ancien du village de Bure, dérivé du vieil allemand, apparaît pour la première fois dans un document en 1139. On écrivait alors Bures, forme qui, la terminaison exceptée, n'a pratiquement pas changé au cours des siècles. En 1236 Burn, 1461 Burris, le nom dérive probablement de Bür, Burrica, Burnhen, lieu où se retiraient les sangliers. Cet animal sur les armoiries en indique l'origine.

Planté au cœur de l'Ajoie, le village de Bure est bien connu d'un bon nombre de citoyens helvétiques appelés à y accomplir leurs « vacances fédérales ». Bure se trouve à l'écart des grands axes, en position moyenne sur un plateau près de la frontière française. Proche de la même frontière, la place d'armes, située au sud du village, sert en effet de décor naturel aux évolutions bruyantes et disgracieuses de chars prêts, comme dit la formule consacrée, à parer à toute éventualité. Accueillant pratiquement en permanence un très grand nombre de militaires, la caserne de Bure constitue un apport économique non négligeable. Nombreux sont les Ajoulots à tirer profit de cette implantation créatrice d'emplois.

Depuis 1994, une fête du village anime Bure. La fête qui se déroule normalement au début du mois d'août commence le vendredi pour finir le dimanche soir. Celle-ci se déroule dans une formidable ambiance où tout le monde adore venir faire un saut. Comme dans toutes les fêtes de village, des bars sont dressés, et des manèges sont là pour amuser les enfants et les grandes personnes. Il est vrai que la fête du Football-Club prend le relais aujourd'hui, pour la plus grande joie des amateurs de la région auxquels on offre trois jours de distraction. Ces deux fêtes se déroulent dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ont acquis une certaine renommée sur le plan régional.



Du plus petit au plus grand



OBERBÜREN*

Canton de Saint Gall, district de Wil en Suisse alémanique.



Population 4200 habitants,
Superficie : 17,7 km2
CH- 9245



La commune d'OBERBÜREN est située dans le canton de Saint-Gall dans la région FÜRSTENLAND. Une zone s'étendant de Wil à Rorschach. La région est nichée à l'est de la Suisse, entre le lac de Constance et le pays d'Appenzell. Il y a des liaisons de transport excellentes par l'autoroute A1 ou les gares ferroviaires Uzwil et Gossau on peut arriver aux centres de Saint-Gall et Zurich. La commune se compose de trois villages OBERBÜREN, SONNETAL et NIDERWIL pour un total d'environ 4200 résidents.

Aujourd'hui OBERBÜREN est une commune forte, qui a profité du boom économique des dernières décennies. Avec un accès facile au réseau routier, de nombreuses entreprises se sont installées dans la ville au cours des 30 dernières années. Celles-ci emploient environ 2200 personnes. Mais OBERBÜREN se distingue également par ses zones de loisirs à proximité et le long des rivières Thur et Glatt. Cela conduit à une qualité de vie élevée.

La zone à la confluence de la Glatt et de la Thur a été colonisée très tôt. La première mention écrite était «PURIA» en 817ème. Donc OBERBÜREN va fêter son grand anniversaire "1200 années OBERBÜREN" en 2017. Dans le village d'OBERBÜREN vivent 2200 habitants. Les emblèmes sont l'abbaye bénédictine de St. GALLENBERG et l'église Saint-Ulrich. Les deux sont situés dans des sites historiques importants. Ainsi, l'Église a été mentionné 905, tandis que dans St. GALLENBERG, des pièces de l'âge du bronze ont été trouvées.

OBERBÜREN serait heureux d'organiser en 2017 l'EUROPA BÜRES. La commune se réjouit déjà de la visite de toute l'Europe pour le 1200^{ème} anniversaire de la ville.



AMPERSONN
Thierry HUYENEN

La sécurité est l'affaire de tous ...
mais confiez la vôtre à
AMPERSONN

Entreprise de sécurité agréée n° 20 1726 05
Thierry HUYENEN

Systèmes d'alarmes intrusion
Systèmes d'alarmes incendie
Systèmes de surveillance par caméras
Systèmes de gestion et contrôle d'accès

Cité du centenaire, 236 - 6927 Tellin
GSM : 0498 05 36 69 - Tél : 084 / 40 03 44 - Site : www.ampersonn.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ | **WARIN**

Ets WARIN s.a
GRAIDE (station)
Tel: 061/51.10.26
MARCHE
Tel: 084/31.13.57

Votre expert chaleur

ESSO OPTIPLUS
Notre Mazout à la pointe de la technologie
ECONOMIE-SECURITE PROPRETE

● Service - Qualité - Quantité
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
● Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur 12 mois sans frais ni intérêts
● Ravitaillement automatique

d'Alzon Collège

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION À BURE (Tellin)

Les inscriptions sont possibles dès à présent, chaque jour ouvrable de 8 h à 16 h 30 (12 h 30 le mercredi), ou sur rendez-vous.
Durant les vacances d'été, une permanence sera assurée du 1^{er} au 20 juillet et du 16 au 31 août, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.

Rue de Han, 1
6927 BURE
Tél. : 084/36 02 80
Fax : 084/36 62 49

www.dalzon.be
administration@dalzon.be

autoselux
votre spécialiste automobile

Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir un service complet et de qualité...

Voitures - Véhicules utilitaires - 4 x 4

- ✓ Essai de nos véhicules
- ✓ Entretien
- ✓ Garantie
- ✓ Réparations
- ✓ Service après-vente
- ✓ Révision générale
- ✓ Dépannage
- ✓ Vente et montage de pneus

Service commercial
ouvert 7/7 sur rendez-vous

Atelier
ouvert du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h
ouvert le Samedi de 9h à 12h30

rue de Rochefort, 64a
6927 TELLIN
+32 (0) 84 223 123
+32 (0) 476 571 799

FINTRO

LIBERT
s.p.r.l.
Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

DELVENNE Frères
Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be